



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Mise à l'arrêt temporaire de l'unité de séchage des boues de la station d'épuration de Wasmuël**

**Ce mercredi, de manière concertée entre le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo DI ANTONIO, la SPGE, le Bourgmestre de la Commune de Quaregnon et IDEA, il a été décidé de mettre à l'arrêt de manière temporaire l'unité de séchage des boues sur le site de la station d'épuration de Wasmuël dès ce 9 mai 2018, et ce en l'attente de la mise en place des installations pérennes de traitement des odeurs.**

Des solutions temporaires aux nuisances olfactives avaient été planifiées dans un plan d'actions, présenté aux citoyens le 2 mai dernier. Toutefois, il ressort que ces solutions à court terme risquent de ne pas apporter des résultats à la hauteur des attentes légitimes des citoyens au regard des nuisances de ces dernières semaines.

Les procédures nécessaires à la mise en place des installations pérennes de traitement des odeurs sont en cours. Un délai de 6 à 9 mois sera nécessaire pour leur aboutissement.

Les installations seront remises en fonctionnement dès la mise en service de cette unité complémentaire de traitement des odeurs, déjà budgétée à hauteur de 300.000 à 500.000 EUR.

Une fois l'installation complémentaire installée, l'augmentation du volume de boues dans les serres se fera de manière progressive en observant attentivement l'évolution de tous les paramètres.

Pour rappel, depuis juillet 2017, IDEA exploite sur le site de la station d'épuration de Wasmuël une unité de séchage de boues de stations d'épuration alliant 2 énergies renouvelables, soit la géothermie et le solaire.

Ce procédé complètement innovant permet de transformer les boues liquides sous la forme de pellets de boues séchées pour être, une fois les certificats des autorités compétentes en voie d'être obtenus, valorisés en agriculture pour de l'épandage.

Les 9 mois de fonctionnement de l'outil industriel ont démontré tant son efficacité technique en termes de séchage des boues permettant de limiter de manière drastique le nombre de camions sur les routes que son efficacité économique, permettant de maîtriser les coûts liés à l'épuration des eaux usées domestiques prises en charge par le citoyen à travers le CVA (coût-vérité assainissement). IDEA fait néanmoins aujourd'hui le constat que les nuisances olfactives sont très importantes et le regrette.

Après une mise en service à l'été 2017 à mi-charge, soit 8.000 tonnes de boues/an, les volumes de boues ont été augmentés progressivement pour atteindre une pleine charge début de ce printemps. Cette période a été concomitante au retour du beau temps et des premières températures estivales.

Dans ce cadre, le permis prévoyait la mise en place d'équipements complémentaires en matière de traitement des odeurs une fois le fonctionnement nominal atteint, soit à pleine charge, et une fois les conditions d'ensoleillement idéales rencontrées, comme ce fut le cas ces derniers jours. Les mesures réalisées dans ces conditions maximales d'exploitation serviront de base aux calculs de dimensionnement des installations complémentaires de traitement des odeurs qui devront voir le jour dans les prochains mois.

Cette conjonction des deux facteurs indispensables pour la mise en œuvre des outils de traitement des odeurs, soit l'ensoleillement idéal et le fonctionnement à pleine charge, a généré des nuisances olfactives beaucoup plus importantes que prévu en termes de production et de dégagement d'odeurs, occasionnant des désagréments très importants pour les riverains.

#### **CONTACTS :**

- Cabinet du Ministre DI ANTONIO – 0479/888.475
- IDEA – 0496/57.65 .91